



International Baccalaureate®  
Baccalauréat International  
Bachillerato Internacional

Programme du diplôme

# Guide de littérature et représentation théâtrale

Premiers examens en 2015







International Baccalaureate®  
Baccalauréat International  
Bachillerato Internacional

Programme du diplôme

---

# Guide de littérature et représentation théâtrale

Premiers examens en 2015



## **Programme du diplôme**

### **Guide de littérature et représentation théâtrale**

Version française de l'ouvrage publié originalement en anglais  
en mars 2011 sous le titre *Literature and performance guide*

Publié en mars 2011  
Mis à jour en août 2012 et en août 2013

Baccalauréat International  
Peterson House, Malthouse Avenue, Cardiff Gate  
Cardiff, Pays de Galles GB CF23 8GL  
Royaume-Uni  
Téléphone : +44 29 2054 7777  
Télécopie : +44 29 2054 7778  
Site Web : <http://www.ibo.org>

© Organisation du Baccalauréat International 2011

Le Baccalauréat International (IB) propose trois programmes d'éducation stimulants et de grande qualité à une communauté mondiale d'établissements scolaires, dans le but de bâtir un monde meilleur et plus paisible.

L'IB est reconnaissant d'avoir reçu l'aimable autorisation de reproduire et/ou de traduire, totalement ou partiellement, les documents protégés par des droits d'auteur utilisés dans la présente publication. Les remerciements sont inclus, le cas échéant. En outre, sur demande expresse, l'IB rectifiera dès que possible toute erreur ou omission.

Le générique masculin est utilisé ici sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Dans le respect de l'internationalisme cher à l'IB, le français utilisé dans le présent document se veut mondial et compréhensible par tous, et non propre à une région particulière du monde.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche documentaire, ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, sans autorisation écrite préalable de l'IB ou sans que cela ne soit expressément autorisé par la loi ou par la politique et le règlement de l'IB en matière d'utilisation de sa propriété intellectuelle. Veuillez vous référer à <http://www.ibo.org/fr/copyright>.

Vous pouvez vous procurer les articles et les publications de l'IB via le magasin en ligne de l'IB sur le site <http://store.ibo.org>. Toute question d'ordre général concernant les commandes doit être adressée au service des ventes et du marketing à Cardiff.

Téléphone : +44 29 2054 7746  
Télécopie : +44 29 2054 7779  
Courriel : [sales@ibo.org](mailto:sales@ibo.org)

# Déclaration de mission de l'IB

Le Baccalauréat International (IB) a pour but de développer chez les jeunes la curiosité intellectuelle, les connaissances et la sensibilité nécessaires pour contribuer à bâtir un monde meilleur et plus paisible, dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel.

À cette fin, l'IB collabore avec des établissements scolaires, des gouvernements et des organisations internationales pour mettre au point des programmes d'éducation internationale stimulants et des méthodes d'évaluation rigoureuses.

Ces programmes encouragent les élèves de tout pays à apprendre activement tout au long de leur vie, à être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai.

## Profil de l'apprenant de l'IB

Tous les programmes de l'IB ont pour but de former des personnes sensibles à la réalité internationale, conscientes des liens qui unissent entre eux les humains, soucieuses de la responsabilité de chacun envers la planète et désireuses de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus paisible.

Les apprenants de l'IB s'efforcent d'être :

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Des investigateurs</b>    | Ils développent leur curiosité naturelle. Ils acquièrent les compétences nécessaires à la conduite d'investigations et de recherches et font preuve d'autonomie dans leur apprentissage. Ils ont vraiment envie d'apprendre et ce plaisir d'apprendre les accompagnera tout au long de leur vie.                   |
| <b>Informés et instruits</b> | Ils explorent des concepts, des idées et des problèmes qui sont d'importance à l'échelle locale et mondiale. Ce faisant, ils acquièrent des connaissances approfondies et développent une bonne compréhension dans un éventail de disciplines vaste et équilibré.  |
| <b>Des penseurs</b>          | Ils s'exercent à appliquer leurs capacités de réflexion de façon critique et créative, afin d'identifier et d'aborder des problèmes complexes et de prendre des décisions réfléchies et éthiques.  |
| <b>Des communicateurs</b>    | Ils comprennent et expriment des idées et des connaissances avec assurance et créativité dans plus d'une langue ou d'un langage et en utilisant une variété de modes de communication. Ils collaborent efficacement et volontairement avec les autres.   |
| <b>Intègres</b>              | Ils adhèrent à des principes d'intégrité et d'honnêteté, et possèdent un sens profond de l'équité, de la justice et du respect de la dignité de chaque individu, des groupes et des communautés. Ils sont responsables de leurs actes et de leurs conséquences.  |
| <b>Ouverts d'esprit</b>      | Ils comprennent et apprécient leurs propres cultures, racines et vécus, mais n'en sont pas moins réceptifs aux points de vue, valeurs et traditions d'autres individus et communautés. Ils ont l'habitude de rechercher et d'évaluer un éventail de points de vue et sont disposés à en tirer des enrichissements. |
| <b>Altruistes</b>            | Ils font preuve d'empathie, de compassion et de respect envers les besoins et sentiments des autres. Ils accordent une grande importance au service et ils œuvrent concrètement à l'amélioration de l'existence d'autrui et de l'état de l'environnement.  |
| <b>Audacieux</b>             | Ils abordent situations inhabituelles et incertitudes avec courage et discernement et ils ont l'indépendance d'esprit nécessaire pour explorer de nouveaux rôles, idées et stratégies. Ils sont courageux et savent défendre leurs convictions avec éloquence.   |
| <b>Équilibrés</b>            | Ils comprennent l'importance d'un bon équilibre intellectuel, physique et affectif dans l'atteinte de leur bien-être personnel et de celui des autres.   |
| <b>Réfléchis</b>             | Ils opèrent un retour sur eux-mêmes et examinent de façon critique leur propre apprentissage et leurs expériences. Ils sont capables d'évaluer et de comprendre leurs points forts et leurs limites afin d'appuyer leur apprentissage et leur développement personnel.   |



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
Objet de ce document	1
Le Programme du diplôme	2
Nature du cours	4
Objectifs globaux	8
Objectifs d'évaluation	10
Traitement des objectifs d'évaluation	11
<b>Programme</b>	<b>13</b>
Résumé du programme	13
Manières d'aborder l'enseignement du cours	14
Contenu du programme	17
<b>Évaluation</b>	<b>21</b>
L'évaluation dans le Programme du diplôme	21
Résumé de l'évaluation	23
Évaluation externe	24
Évaluation interne	34
<b>Annexes</b>	<b>40</b>
Enregistrement vidéo des représentations théâtrales	40
Glossaire des termes utilisés dans le cadre de l'évaluation	42



## Objet de ce document

Cette publication a pour but de guider la planification, l'enseignement et l'évaluation de la matière dans les établissements scolaires. Elle s'adresse avant tout aux enseignants concernés, même si ces derniers l'utiliseront également pour fournir aux élèves et à leurs parents des informations sur la matière.

Ce guide est disponible sur la page du Centre pédagogique en ligne (CPEL) consacrée à cette matière. Le CPEL est un site Web à accès protégé par mot de passe, conçu pour les enseignants des programmes de l'IB. Il est consultable à l'adresse <http://occ.ibo.org>. Ce guide est également en vente sur le site du magasin de l'IB, accessible en ligne à l'adresse <http://store.ibo.org>.

## Ressources complémentaires

D'autres publications, telles que du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne et des descripteurs de notes finales se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le site du magasin de l'IB.

Les enseignants sont encouragés à consulter régulièrement le CPEL où ils pourront trouver des ressources complémentaires créées ou utilisées par d'autres enseignants. Ils pourront également y ajouter des informations sur des ressources qu'ils ont trouvées utiles, telles que des sites Web, des ouvrages de référence, des vidéos, des revues ou des idées d'ordre pédagogique.

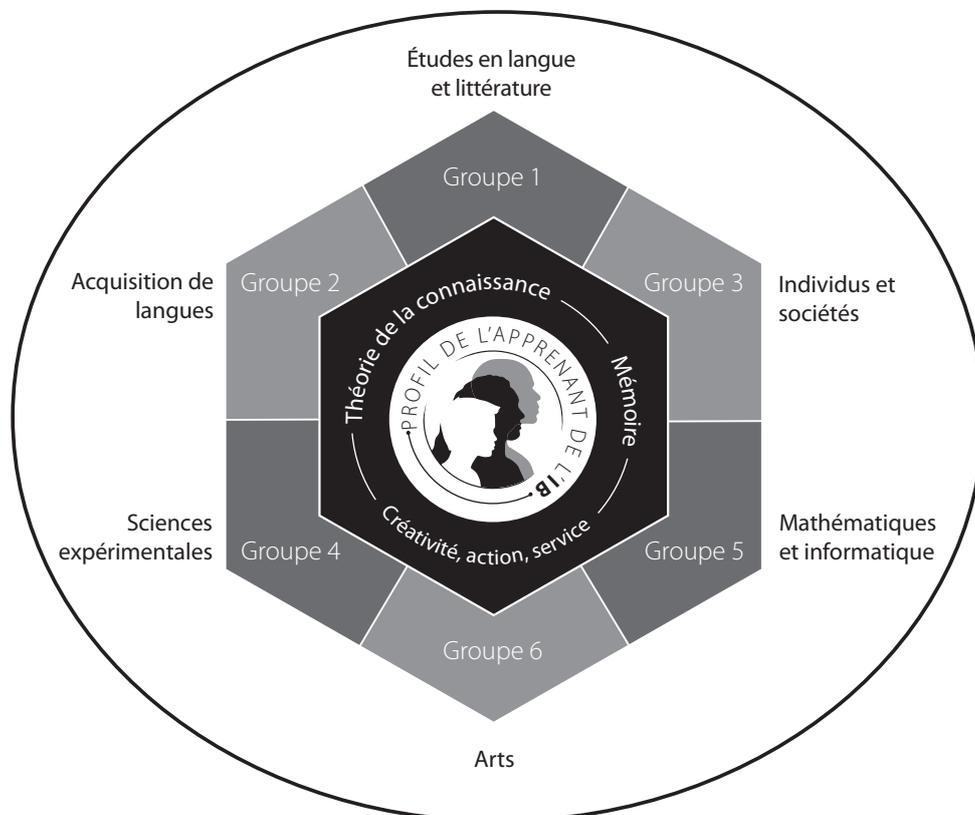
**Premiers examens en 2015**

## Le Programme du diplôme

Le Programme du diplôme est un programme d'études pré-universitaires rigoureux qui s'étend sur deux ans et s'adresse aux jeunes de 16 à 19 ans. Il couvre une grande sélection de domaines d'études et a pour but d'encourager les élèves non seulement à développer leurs connaissances, mais également à faire preuve de curiosité intellectuelle ainsi que de sensibilité et de compassion. Ce programme insiste fortement sur le besoin de favoriser chez les élèves le développement de la compréhension interculturelle, de l'ouverture d'esprit et des attitudes qui leur seront nécessaires pour apprendre à respecter et évaluer tout un éventail de points de vue.

### La structure du Programme du diplôme

Le programme est divisé en six domaines d'études, répartis autour d'un noyau de composantes obligatoires ou tronc commun (voir figure 1). Cette structure en hexagone favorise l'étude simultanée d'une palette de domaines d'études. Ainsi, les élèves étudient deux langues vivantes (ou une langue vivante et une langue classique), une matière de sciences humaines ou de sciences sociales, une science expérimentale, les mathématiques et une discipline artistique. C'est ce vaste éventail de matières qui fait du Programme du diplôme un programme d'études exigeant conçu pour préparer efficacement les élèves à leur entrée à l'université. Une certaine flexibilité est néanmoins accordée aux élèves dans leur choix de matières au sein de chaque domaine d'études. Ils peuvent ainsi opter pour des matières qui les intéressent tout particulièrement et qu'ils souhaiteront peut-être continuer à étudier à l'université.



**Figure 1**  
Structure du Programme du diplôme

## Choix de la bonne combinaison

Les élèves doivent choisir une matière dans chaque domaine d'études. Ils ont cependant la possibilité de choisir une deuxième matière dans les groupes 1 à 5 à la place d'une matière du groupe 6. En principe, trois matières (et quatre au plus) doivent être présentées au niveau supérieur (NS) et les autres au niveau moyen (NM). L'IB recommande 240 heures d'enseignement pour les matières du NS et 150 heures pour celles du NM. Au niveau supérieur, l'étude des matières est plus étendue et plus approfondie qu'au niveau moyen.

De nombreuses compétences sont développées à ces deux niveaux, en particulier les compétences d'analyse et de réflexion critique. À la fin du programme, les aptitudes des élèves sont mesurées au moyen d'une évaluation externe. Dans de nombreuses matières, l'évaluation finale comprend également une part de travaux dirigés évalués directement par les enseignants. Les élèves peuvent présenter les examens en anglais, en français ou en espagnol, à l'exception des matières des groupes 1 et 2, pour lesquelles les examens doivent être passés dans la langue étudiée.

## Le tronc commun du programme

Tous les élèves du Programme du diplôme prennent part aux trois composantes obligatoires qui constituent le tronc commun du programme. Le travail de réflexion attendu des élèves au cours de toutes ces activités est l'un des principes sous-tendant le Programme du diplôme.

Le cours de théorie de la connaissance invite les élèves à réfléchir sur la nature de la connaissance et sur le processus d'apprentissage de toutes les matières qu'ils étudient dans le cadre du Programme du diplôme. Il les incite également à établir des liens entre les domaines d'études. Le mémoire, quant à lui, est un important travail écrit de 4 000 mots maximum permettant aux élèves d'étudier un sujet de leur choix qui les intéresse tout particulièrement. Il les amène également à développer les compétences de recherche autonome qui seront attendues d'eux à l'université. Enfin, le programme de créativité, action, service implique les élèves dans un apprentissage expérientiel au moyen d'activités artistiques, sportives, physiques et de services.

## La déclaration de mission de l'IB et le profil de l'apprenant de l'IB

Le Programme du diplôme vise à développer chez les élèves les connaissances, les compétences et les attitudes dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs établis par l'IB, tels que définis dans la déclaration de mission de l'organisation et dans le profil de l'apprenant. Ainsi, l'enseignement et l'apprentissage dans le cadre du Programme du diplôme sont la concrétisation quotidienne de la philosophie pédagogique de l'organisation.

# Nature du cours

## Groupe 1

Le groupe 1 se compose des trois cours suivants.

- Langue A : littérature
- Langue A : langue et littérature
- Littérature et représentation théâtrale (matière interdisciplinaire)

Un récapitulatif de ces cours est présenté dans le tableau qui suit.

Cours	Proposé au NM	Proposé au NS
Langue A : littérature	✓	✓
Langue A : langue et littérature	✓	✓
Littérature et représentation théâtrale	✓	

Les trois cours sont destinés à des élèves ayant l'habitude d'utiliser la langue en question dans un cadre scolaire. Ces élèves peuvent cependant avoir des profils linguistiques très variés, certains élèves étant unilingues et d'autres ayant des profils linguistiques plus complexes. L'étude de textes, à la fois littéraires et non littéraires, est un moyen d'appréhender la façon dont la langue génère du sens dans une culture, ainsi que dans des textes particuliers. Tous les textes peuvent être abordés du point de vue de leurs forme, contenu, objectif et public, mais aussi en fonction des contextes sociaux, historiques, culturels et propres à chaque milieu de travail dans lesquels ces textes sont produits et appréciés. En apprenant à réagir aux textes et à en produire, les élèves comprennent comment la langue peut soutenir ou remettre en question les façons de penser et de se comporter.

Pour satisfaire aux exigences du Programme du diplôme, tous les élèves sont tenus d'étudier une matière du groupe 1 qu'ils choisiront parmi les cours présentés précédemment. Pour se voir décerner un diplôme bilingue, les élèves peuvent suivre deux cours du groupe 1 dans deux langues différentes (quelle que soit la combinaison). Les cours de langue A : littérature et de langue A : langue et littérature sont tous deux proposés au NM et au NS. Le cours de littérature et représentation théâtrale, qui est une matière interdisciplinaire (groupes 1 et 6), est quant à lui proposé au NM uniquement.

Les cours du groupe 1 sont conçus de façon à armer les élèves pour leurs études universitaires en les amenant à acquérir les compétences nécessaires pour comprendre les façons dont les éléments culturels, sociaux et esthétiques sont exprimés dans les textes, et à développer leur aptitude à communiquer efficacement. Bien que les textes étudiés dans chacun des trois cours soient très différents, ils se recouperont quelque peu. Le but n'est pas de faire en sorte que chaque cours soit totalement isolé des autres. La différence principale réside ainsi dans les domaines ciblés par chaque cours. Le cours de langue A : littérature a pour objectif d'amener les élèves à comprendre les techniques utilisées dans la critique littéraire ainsi qu'à apprendre à formuler une opinion personnelle en littérature. Le cours de langue A : langue et littérature tend lui à développer la compréhension de la construction du sens en langue, et du rôle du contexte dans ce processus. Le cours interdisciplinaire de littérature et représentation théâtrale permet aux élèves d'associer une analyse littéraire à une recherche sur le rôle de la représentation théâtrale dans notre compréhension de la littérature dramatique.

**Remarque :** les attentes en matière d'usage de la langue, de niveau d'analyse et de réflexion critique sont identiques pour les trois cours.

Quel que soit le cours, les exigences en matière de programme et d'évaluation sont valables pour toutes les langues disponibles. L'enseignement et l'évaluation de chaque langue A se dérouleront dans la langue en question.

## Littérature et représentation théâtrale

Ce cours constitue une synthèse interdisciplinaire de la langue A et du théâtre. Il comprend des éléments essentiels de la littérature et de la représentation théâtrale, et analyse la relation dynamique entre ces deux éléments. Cette interaction entre, d'une part, une approche traditionnelle de la littérature mettant l'accent sur une lecture attentive, des travaux d'écriture critique et des débats, et, d'autre part, les éléments pratiques, esthétiques et symboliques de la représentation théâtrale, est l'élément central du cours. Ce « mariage » donne naissance à un résultat original : la représentation d'un texte en prose ou d'un poème qui est *transformé*. Au cours de ce processus de création passionnant, le texte est examiné sous divers angles, en allant au-delà de ce qui se fait généralement dans le cadre de l'étude de la littérature ou du théâtre en tant que disciplines distinctes.

Le cours se penche sur des textes littéraires et dramatiques, et cherche à développer l'intellect, l'imagination et la créativité. Il encourage l'ouverture interculturelle par le biais de l'étude de textes issus de plus d'une culture.

## Acquis préliminaires

Il n'existe pas d'exigence de forme pour les élèves suivant les cours du groupe 1. Ces élèves auront souvent des profils linguistiques variés et certains pourront être plurilingues. Bien qu'il soit préférable que les élèves aient déjà rédigé des compositions critiques sur des textes au préalable et qu'ils aient déjà participé à un travail de représentation théâtrale, ils ne doivent pas être exclus de l'étude du cours de littérature et représentation théâtrale s'ils n'ont aucune expérience dans ces domaines. Les établissements scolaires doivent se référer au document de l'IB intitulé *Apprendre dans une langue différente de sa langue maternelle dans le cadre des programmes de l'IB*, disponible sur le CPEL, pour obtenir des conseils à ce sujet.

Chaque cours donne l'occasion de développer de manière continue la maîtrise de la langue et d'acquérir un éventail de compétences (par exemple, en matière d'analyse de texte et d'expression de l'appréciation de la littérature). Le choix du cours du groupe 1 se fera en fonction des centres d'intérêt des enseignants et des élèves, et des projets d'études de ces derniers.

## Liens avec le Programme de premier cycle secondaire

Le cours de langue A du Programme de premier cycle secondaire (PPCS) de l'IB présente un équilibre entre la langue et la littérature, et apprend aux élèves à apprécier la nature, la puissance et la beauté de la langue et de la littérature, ainsi que les nombreuses influences qui s'exercent sur elles. Les cours de langue A développent la compréhension et les compétences en langue et en littérature grâce à l'étude

d'un large éventail de genres et d'œuvres de littérature mondiale, ainsi qu'à l'apprentissage de la langue en contexte. L'étude d'une ou plusieurs langues A permet à chaque élève d'atteindre progressivement son plein potentiel linguistique. En leur apprenant à voir la langue et la littérature comme des processus de création, on encourage les élèves à développer leur imagination et leur créativité par le biais de l'expression personnelle. Par ailleurs, le cours de littérature et représentation théâtrale est lié au travail que les élèves auront pu entreprendre dans le cadre du cours de théâtre du groupe de matières des arts du PPCS.

Le cours de littérature et représentation théâtrale du Programme du diplôme est fondé sur ce principe et donne aux élèves l'occasion d'explorer la manière dont la représentation permet d'accroître l'expression créative de la littérature. Bien qu'il ne s'agisse pas simplement d'un cours d'apprentissage de la langue, il vise à assurer le développement continu de la capacité des élèves à comprendre et à s'exprimer dans une multitude de domaines de la langue.

## Le cours de littérature et représentation théâtrale et la théorie de la connaissance

Bon nombre de liens existant entre le cours de langue A : littérature et la théorie de la connaissance (TdC) se retrouvent également dans le cours de littérature et représentation théâtrale. En particulier, l'examen des différentes façons de lire les œuvres littéraires demande aux élèves de s'engager dans une démarche de recherche sur la connaissance, de pensée critique et de réflexion.

Le caractère interdisciplinaire du cours de littérature et représentation théâtrale permet d'établir des liens particulièrement intéressants avec la TdC. La transformation des textes, qui occupe une place centrale dans ce cours, encourage les élèves à réfléchir aux manières dont la présentation des personnages et des idées d'un texte, par exemple, diffère selon la façon dont elle est transmise.

Les questions ci-après, dont beaucoup sont également communes au cours de langue A : littérature, sont adaptées du guide *Théorie de la connaissance*. Elles ont pour but d'aider les enseignants à inciter leurs élèves à explorer différentes manières d'aborder la représentation théâtrale, et à améliorer leur réflexion critique sur des problématiques, modes et domaines de la connaissance connexes.

- Une œuvre littéraire est-elle enrichie ou appauvrie par l'interprétation et la représentation ? Qu'est-ce qui fait qu'une interprétation est bonne ou mauvaise, ou une représentation efficace ?
- Quelle importance la forme revêt-elle dans la littérature et le théâtre ?
- Quelle est la véritable fonction de la littérature et du théâtre : saisir une perception du réel, enseigner, procurer un sentiment d'élévation spirituelle, exprimer une émotion, créer de la beauté, créer des liens communautaires ou faire l'éloge d'une puissance spirituelle ?
- Une bonne connaissance de la littérature et de son expression dans le théâtre permet-elle d'accéder à la connaissance ? Si oui, de quel type de connaissance s'agit-il ? La connaissance des faits, de l'auteur, des conventions de forme ou de la tradition, de la psychologie ou de l'histoire culturelle, de soi-même ?
- Quelle connaissance de la littérature peut-on acquérir en concentrant son attention sur l'auteur ? Les intentions des auteurs et le processus de création peuvent-ils ou doivent-ils être compris par l'observation des auteurs ou la connaissance de leur biographie ? Le processus de création est-il aussi important que l'œuvre créée, même si l'observation directe du premier est impossible ? Est-il pertinent de prendre en considération les intentions de l'auteur lorsque l'on juge une de ses œuvres ? Une œuvre littéraire peut-elle contenir ou transmettre un sens dont l'auteur n'a pas conscience ?
- Quelle connaissance de la littérature peut-on acquérir en focalisant son attention sur l'œuvre elle-même, indépendamment de l'auteur, du concept de représentation théâtrale ou du contexte social ?

- De quelles manières la transformation d'un texte en une autre forme littéraire modifie-t-elle son sens ?
- Quelle connaissance de la littérature et du théâtre peut-on acquérir en concentrant son attention sur son contexte social, culturel ou historique ?
- Quelle est l'importance de l'étude de la littérature et du théâtre dans le développement éthique et personnel ? En quoi est-elle importante ?
- Qu'est-ce qui constitue une preuve solide dans l'étude de la littérature et de la représentation théâtrale ?
- Qu'est-ce que l'on perd lorsque l'on traduit d'une langue à une autre ? Pour quelles raisons ?

## Le cours de littérature et représentation théâtrale et la dimension internationale

Le cours de littérature et représentation théâtrale est actuellement proposé en anglais, français et espagnol. Même si aucun domaine précis du programme ne requiert aucune perspective internationale particulière, les enseignants sont vivement encouragés à saisir les occasions qui se présentent – particulièrement dans la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> partie du programme – pour aborder des idées et des thèmes qui incitent les élèves à s'interroger sur les différentes positions culturelles manifestes.

## Objectifs globaux

### Objectifs globaux du groupe 1

Les objectifs globaux des cours de **langue A : littérature** et de **langue A : langue et littérature** au NM et au NS, et ceux du cours de **littérature et représentation théâtrale** au NM sont les suivants :

1. faire découvrir aux élèves un éventail de textes issus d'époques, de styles et de genres différents ;
2. développer la capacité des élèves à mener une analyse détaillée et rigoureuse des textes et à établir des liens pertinents ;
3. développer la capacité des élèves à s'exprimer à l'oral et à l'écrit ;
4. faire comprendre aux élèves l'importance des contextes dans lesquels les textes sont rédigés et accueillis ;
5. amener les élèves à apprécier, grâce à l'étude des textes, différentes perspectives de personnes issues d'autres cultures et la façon dont ces perspectives donnent du sens aux textes ;
6. amener les élèves à apprécier les qualités formelles, stylistiques et esthétiques des textes ;
7. favoriser chez les élèves une appréciation de la langue et de la littérature, et un intérêt permanent pour celles-ci.

En tant que cours interdisciplinaire, le cours de littérature et représentation théâtrale inclut également les objectifs globaux du groupe 6. Ceux-ci sont présentés ci-dessous.

### Objectifs globaux du groupe 6

Les objectifs globaux de toutes les matières du **groupe 6, les arts**, visent à permettre aux élèves :

1. de s'intéresser aux arts tout au long de leur vie ;
2. de devenir des individus éclairés, réfléchis et critiques dans le domaine des arts ;
3. de comprendre la nature changeante et dynamique des arts ;
4. d'explorer et apprécier la diversité des arts à travers le temps, les lieux et les cultures ;
5. de faire part de leurs idées avec confiance et compétence ;
6. de développer leurs compétences de perception et d'analyse.

### Objectifs globaux du cours de littérature et représentation théâtrale

Les objectifs globaux du **cours de littérature et représentation théâtrale** sont également les suivants :

1. donner aux élèves les compétences leur permettant d'examiner toute une gamme de textes littéraires et de possibilités de représentation théâtrale en faisant preuve d'esprit critique et d'imagination ;
2. développer chez les élèves la capacité d'exprimer de manière cohérente leurs réactions à la littérature et aux représentations théâtrales dans divers styles et contextes ;

3. présenter aux élèves un éventail de techniques de jeu et d'interprétation ;
4. élargir les horizons des élèves au moyen de l'étude de textes issus de cultures, d'époques et de genres différents ;
5. encourager un intérêt personnel et passionné pour la littérature et la représentation théâtrale, et par là même amener les élèves à mieux se comprendre et à mieux comprendre le monde.

## Objectifs d'évaluation

Le cours de littérature et représentation théâtrale comporte quatre objectifs d'évaluation.

1. Connaissance et compréhension de textes issus de divers genres et cultures
  - Faire preuve d'une connaissance et d'une compréhension de tout un éventail de textes et de représentations théâtrales.
  - Faire preuve d'une compréhension de la structure, de la technique et du style.
  - Démontrer une capacité à étayer les arguments présentés de références pertinentes aux textes.
2. Conscience et compréhension des techniques littéraires et du potentiel de représentation
  - Démontrer une capacité à identifier et à évaluer l'utilisation et l'effet des techniques littéraires ainsi que le potentiel de représentation des textes.
  - Démontrer une capacité à utiliser la terminologie adaptée pour l'analyse et l'évaluation des textes étudiés.
  - Démontrer une capacité à mettre en scène le potentiel de représentation d'un texte.
3. Implication et capacité en tant qu'interprètes
  - Faire preuve d'une compréhension des techniques de jeu et d'interprétation.
  - Faire preuve de l'implication requise pour préparer et présenter une représentation théâtrale.
  - Démontrer une capacité à exprimer des idées, de l'émotion, les sentiments d'un personnage et une atmosphère au moyen de la représentation théâtrale.
4. Capacité à s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit sur les textes et les représentations théâtrales
  - Démontrer une capacité à exprimer des idées avec clarté et en utilisant un registre approprié.
  - Démontrer une capacité à utiliser les formes orale et écrite de la langue dans divers styles, registres et situations.
  - Démontrer une capacité à débattre et à analyser des textes et leur potentiel de représentation de façon logique et en restant concentré sur la tâche.

# Traitement des objectifs d'évaluation

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
1. Connaissance et compréhension de textes issus de divers genres et cultures	Épreuve 1	La réaction par rapport au texte et sa transformation adéquate en une pièce de théâtre exigent des élèves qu'ils fassent appel à leur connaissance et à leur compréhension du texte.
	Épreuve 2	La composition sur la poésie exige des élèves qu'ils montrent leur connaissance et leur compréhension des textes choisis.
	Travail écrit	L'analyse critique d'une pièce et de la représentation d'un extrait exigent des élèves qu'ils montrent leur compréhension du sens de l'œuvre et de son potentiel scénique.
	Évaluation interne	La réaction par rapport au texte, sa transformation adéquate et la réflexion sur ce processus exigent des élèves qu'ils fassent appel à leur connaissance et à leur compréhension du texte.
2. Conscience et compréhension des techniques littéraires et du potentiel de représentation	Épreuve 1	Les élèves doivent évaluer le potentiel de représentation du texte qu'ils transposent à la scène, en tenant compte de la manière dont les techniques littéraires peuvent influencer leurs choix et leur interprétation.
	Travail écrit	Les élèves doivent identifier et exploiter le potentiel scénique d'un extrait d'une pièce de théâtre.
	Évaluation interne	Les élèves doivent identifier et utiliser le potentiel de représentation de divers textes afin de les mettre en scène.

Objectif d'évaluation	Dans quelle composante cet objectif est-il pris en considération ?	Comment l'objectif est-il atteint ?
3. Implication et capacité en tant qu'interprètes	Travail écrit	Les élèves doivent produire et évaluer une représentation théâtrale qui servira de base à leur travail écrit.
	Évaluation interne	Les élèves doivent répéter et donner une représentation théâtrale, qui servira de base pour la présentation orale dans laquelle ils doivent expliquer leurs choix et leurs idées.
4. Capacité à s'exprimer efficacement à l'oral comme à l'écrit sur les textes et les représentations théâtrales	Épreuve 1	Les élèves doivent rédiger une composition bien structurée, en utilisant un registre approprié.
	Épreuve 2	Les élèves doivent construire une composition littéraire critique en utilisant de manière adéquate les termes littéraires.
	Travail écrit	Les élèves doivent produire une analyse critique en utilisant une terminologie et un registre appropriés.
	Évaluation interne	Les élèves doivent s'exprimer à l'oral sur leur représentation d'un texte transformé.

## Résumé du programme

Composantes du programme	Heures d'enseignement
	NM
<p><b>1<sup>re</sup> partie : étude critique de textes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers textes littéraires sont étudiés.</li> <li>• Les élèves développent les compétences qui leur permettent d'identifier le sens des textes et de faire des interprétations.</li> <li>• Les élèves analysent l'effet des caractéristiques littéraires.</li> <li>• Les élèves s'expriment de façon appropriée sur la littérature, à l'écrit comme à l'oral.</li> </ul>	50
<p><b>2<sup>e</sup> partie : examen de l'approche choisie du texte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les textes sont examinés afin de découvrir leur potentiel de représentation.</li> <li>• Les élèves proposent des idées pour la transposition à la scène de textes en prose et de poèmes.</li> <li>• Les élèves expriment leurs idées de façon appropriée, à l'écrit comme à l'oral.</li> </ul>	40
<p><b>3<sup>e</sup> partie : mise en scène des textes sous forme de représentations théâtrales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves développent les compétences requises pour créer leurs propres textes à représenter et pour mettre en scène des pièces de théâtre.</li> <li>• Les élèves donnent une représentation devant un public.</li> <li>• Les élèves analysent et évaluent la représentation en utilisant un langage approprié, à l'écrit comme à l'oral.</li> </ul>	60
<b>Nombre total d'heures d'enseignement</b>	<b>150</b>

Il est essentiel que les enseignants se voient accorder le minimum prescrit d'heures d'enseignement nécessaire pour répondre aux exigences du cours de littérature et représentation théâtrale. Ce cours est proposé uniquement au NM et le nombre minimum d'heures prescrit s'élève à 150.

## Manières d'aborder l'enseignement du cours

Bien que les trois cours du groupe 1 aient des orientations différentes, ils sont tous conçus de façon à armer les élèves pour leurs études universitaires en les amenant à développer des compétences de haut niveau en langue et en communication, et à acquérir une éducation sociale, esthétique et culturelle. Le cours de littérature et représentation théâtrale a pour objectif d'encourager l'apprentissage tout au long de la vie en impliquant au maximum les élèves dans l'étude des textes et des diverses manières dont les idées transmises par ceux-ci peuvent être appréhendées et exprimées.

Ces cours sont conçus de façon à encourager l'utilisation de diverses méthodes d'enseignement. Une part importante de liberté et de responsabilité est laissée aux enseignants quant à l'interprétation du programme et à l'élaboration du programme d'études, qui doit non seulement correspondre aux objectifs globaux et spécifiques du cours, mais encore convenir à la situation de l'établissement scolaire et de sa communauté.

L'enseignement du cours de littérature et représentation théâtrale doit être soutenu par des méthodes en accord avec le profil de l'apprenant de l'IB et les principes pédagogiques qui sous-tendent les programmes de l'IB, à savoir le développement de la capacité à réfléchir de manière critique et créative, et à apprendre à apprendre. À tout moment du cours, les élèves doivent pouvoir s'engager dans un apprentissage reposant sur la recherche et développer les compétences nécessaires à la réflexion critique.

L'enseignant n'est pas là pour transmettre ses connaissances aux élèves mais pour faciliter leur apprentissage. Il doit amener les élèves à développer, notamment dans leur travail, les qualités décrites dans le profil de l'apprenant de l'IB comme suit.

- **Proposer un environnement positif, sécurisant et favorisant l'intégration dans la classe.** Les élèves doivent se sentir en confiance pour explorer et mettre à l'épreuve leurs propres réponses, et remettre en question celles des autres.
- **Renforcer l'autonomie des élèves.** Les élèves doivent avoir de nombreuses occasions, qu'elles mènent à la critique ou à la création, de montrer leur compréhension des compétences en faisant appel à toute une gamme de méthodes actives d'apprentissage, y compris la discussion, le débat, le jeu de rôle, la lecture, l'écriture et la présentation orale.
- **Reconnaître l'existence de plusieurs façons d'apprendre.** Les élèves doivent faire l'expérience d'un éventail d'activités et de tâches d'évaluation faisant progresser au mieux leur compréhension et leur appréciation des textes qu'ils découvrent.
- **Faciliter le discours critique.** Dès le tout début du cours, les enseignants doivent s'assurer que les élèves acquièrent, intégralement et par la pratique, le langage propre au discours critique pour la littérature et la représentation théâtrale.
- **Encourager l'appréciation de la langue comme une forme d'art.** Les élèves doivent pouvoir aller au-delà du simple « décodage » de textes pour se diriger vers une appréciation généreuse et humaine des textes étudiés.
- **Permettre aux élèves d'étudier une grande variété de textes.** Une large gamme de textes témoignant d'une diversité au niveau des conventions, de la culture et de la complexité doit être disponible.
- **Faire en sorte que les élèves puissent faire porter leur recherche sur les subtilités et les implications des contextes culturels.** Cela doit prendre en compte des dimensions telles que les situations géographiques, historiques et ethniques spécifiques aux textes.

- **Créer des occasions d'écriture sur la littérature et les représentations théâtrales.** Des commentaires efficaces doivent aider les élèves à écrire de façon structurée et analytique.
- **Établir les processus nécessaires pour émettre des jugements comparatifs sensés sur les textes.** Les élèves doivent être en mesure de formuler ces jugements à l'oral comme à l'écrit.

Il est également important que les enseignants se concentrent sur les aspects suivants.

- **Veiller à ce que les élèves acquièrent les compétences essentielles.** Il s'agit des compétences spécifiques à l'étude de la littérature et de la représentation théâtrale, et à l'expression de l'expérience que les élèves font de celles-ci.
- **Clarifier les objectifs d'apprentissage pour les élèves.** Des éclaircissements doivent être régulièrement apportés sur les exigences et les objectifs d'apprentissage du cours.
- **Procéder systématiquement à une évaluation formative.** Des commentaires réguliers doivent être fournis aux élèves sur leur travail par rapport aux critères d'évaluation spécifiés, afin de traiter la question suivante : « Que dois-je faire pour m'améliorer ? »
- **Veiller à ce que les élèves exercent leurs compétences en matière de rhétorique.** Il s'agit des compétences dont les élèves ont besoin pour faire des présentations orales efficaces face à des publics variés.

Le cours de littérature et représentation théâtrale s'articule autour de la question centrale de la *transformation*. Tout en créant le principe qui sous-tend les principaux objectifs d'évaluation pour l'épreuve 1, le travail écrit, la représentation et la présentation orale individuelle, la transformation de textes suppose de prêter une attention toute particulière aux détails de la langue, du message et de la forme. Ce faisant, les élèves doivent examiner les manières dont les contextes de réception et de production façonnent le sens des textes, et en tenir compte lorsqu'ils procèdent à la transformation du texte en représentation théâtrale. Cette façon de travailler avec les textes est conforme à la pédagogie posée en principe dans le profil de l'apprenant de l'IB, qui met l'accent sur l'ouverture d'esprit et la réflexion. Dans le Programme du diplôme, les méthodes basées sur la recherche se trouvent au cœur de l'enseignement et de l'apprentissage.

L'enseignant doit faire en sorte que les élèves puissent aborder de façon critique toute une gamme de textes (écrits, oraux ou visuels) issus de sources et supports variés. Cela vaut notamment pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties du cours. La disponibilité et la diversité des textes varieront selon les langues, mais différents types de textes et genres devront dans tous les cas être étudiés tout au long du cours.

## Construction du cours

Conformément aux principes de l'IB, nous encourageons vivement les enseignants à concevoir leur propre programme d'études et à l'enseigner en tenant compte des besoins et des centres d'intérêt particuliers de leurs élèves et de leur établissement scolaire. Des informations générales sur la construction du cours sont données ci-après.

- Les enseignants doivent s'efforcer de construire un cours bien équilibré et cohérent. Ce cours doit être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter, en premier lieu, aux différents profils linguistiques, centres d'intérêt et capacités des élèves, puis, en second lieu, aux objectifs, centres d'intérêt et domaines d'expertise des enseignants, et enfin à la disponibilité des ressources et aux conditions spécifiques d'enseignement (par exemple, l'effectif de la classe ou la mise à disposition d'un espace convenant aux représentations théâtrales).
- Dans le contexte global de l'établissement, les enseignants doivent veiller à encourager la simultanéité des apprentissages en établissant des liens interdisciplinaires avec d'autres matières, lorsque la situation s'y prête, et notamment avec la théorie de la connaissance.

- L'IB n'impose aucun ordre quant à l'enseignement des trois parties du cours. Les enseignants constateront cependant que certaines échéances d'évaluation, tout comme le développement des compétences des élèves, influenceront sur les décisions concernant l'ordonnement de ces parties.
- Les enseignants doivent tenir compte des objectifs d'apprentissage, des types et de l'éventail de textes à étudier, du travail de représentation à entreprendre, ainsi que du temps requis pour chaque partie du cours.

Des informations plus précises sont données à ce sujet dans la section « Contenu du programme » du présent guide et dans le matériel de soutien pédagogique spécifique à ce cours.

## Compétences

Pour atteindre les objectifs d'apprentissage de ce cours, les élèves devront bien maîtriser des compétences spécifiques. L'importance de ces compétences est expliquée ci-après.

### Expression écrite et orale

Les élèves qui suivent ce cours doivent être en mesure d'utiliser un langage clair et précis, à l'oral comme à l'écrit, pour communiquer leurs connaissances, leur compréhension et leurs réactions à la littérature et aux représentations théâtrales, ainsi que pour réfléchir sur celles-ci. Afin de développer ces compétences, les élèves doivent :

- avoir l'occasion de présenter leurs points de vue à l'oral et d'en discuter ;
- faire l'apprentissage de différents styles et méthodes d'écriture appropriés à l'étude de la littérature et des représentations théâtrales, et s'exercer à les utiliser ;
- participer à des activités et faire des exercices qui leur permettent de rédiger des compositions littéraires. Ces activités et exercices peuvent prendre la forme d'analyses comparatives, de commentaires d'évaluation raisonnés sur les lectures faites ou d'une utilisation appropriée et efficace du point de vue personnel pour transmettre émotions et pensées.

### Techniques de jeu et d'interprétation

Le cours de littérature et représentation théâtrale donne la possibilité aux élèves de travailler et de développer leurs techniques de jeu et d'interprétation. Par conséquent, son enseignement doit s'efforcer d'intégrer ce développement dans le travail que les élèves effectuent sur les textes.

### Analyse détaillée des textes

Le cours de littérature et représentation théâtrale s'intéresse principalement à la génération de sens qui s'ensuit de l'association des textes et du processus de transformation en représentation théâtrale. Il est important de porter une attention minutieuse aux détails du texte et à ses caractéristiques pour bien le comprendre. Par conséquent, la capacité à procéder à une analyse critique détaillée des textes – une compétence importante en soi – est essentielle pour permettre aux élèves de rassembler les preuves dont ils ont besoin pour interpréter et comprendre les textes étudiés pendant le cours, que ce soit pour la représentation ou pour l'épreuve 2, qui exige une analyse critique plus formelle.

# Contenu du programme

## Exigences

Le programme (proposé uniquement au NM) adopte une approche intégrée pour l'étude critique et détaillée des textes, l'exploration de leur potentiel de représentation et leur mise en scène.

Les élèves doivent étudier un minimum de **cinq** textes. Deux listes d'œuvres doivent être utilisées conjointement avec le présent guide. Elles sont disponibles sur le CPEL.

**Liste d'œuvres traduites (PLT)** : il existe une liste commune à tous les cours de langue A, dans laquelle les enseignants doivent choisir les œuvres à étudier.

**Liste d'auteurs prescrits (PLA)** : il existe une PLA pour chaque langue A dont l'étude a été autorisée et qui est répertoriée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*. Les enseignants doivent choisir les œuvres à étudier parmi les auteurs répertoriés. Si les élèves étudient une langue admise sur demande spéciale, l'établissement a la responsabilité de fournir une liste d'œuvres appropriée.

## Textes

### Genres littéraires

L'évaluation reposera au minimum sur :

- un roman, c'est-à-dire une œuvre de fiction assez longue rédigée en prose (pour l'épreuve 1) ;
- deux textes de poésie, dont un au moins doit avoir été écrit à l'origine dans la langue A (pour l'épreuve 2) ;
- une pièce de théâtre, dont l'auteur doit figurer dans la PLA (pour le travail écrit) ;
- une sélection de textes en prose ou de poèmes. Les textes en prose peuvent être des extraits de romans, de nouvelles ou d'œuvres en prose non fictionnelles ; en ce qui concerne la poésie, il peut s'agir d'un ou de plusieurs poèmes, ou d'extraits d'un poème plus long. Ces textes peuvent être choisis dans la PLA pour la langue A, dans la PLT ou ailleurs (pour la tâche d'évaluation interne).

Dans le contexte de l'épreuve 2, on entend par « texte de poésie » soit un seul texte poétique d'environ 400 vers, soit une sélection comprenant 12 à 15 poèmes plus courts, liés entre eux par l'auteur, le thème ou la forme, et comparables en envergure à un roman d'une certaine longueur.

Les textes d'auteurs dramatiques figurant dans la PLA doivent être authentiques : il ne doit pas s'agir de versions modernisées.

### Culture

Le programme de l'établissement dans son ensemble doit inclure des textes issus de plusieurs cultures, pays ou langues (textes traduits).

Les textes (sauf ceux sélectionnés pour le travail écrit, dont les auteurs doivent nécessairement figurer dans la PLA) peuvent être sélectionnés dans la PLA, la PLT ou ailleurs.

**Remarque :** il est attendu des établissements qu'ils fassent en sorte que de nombreuses œuvres, sous forme intégrale ou d'extraits, soient étudiées en préparation des diverses tâches d'évaluation.

## 1<sup>re</sup> partie : étude critique de textes

### Analyse littéraire et interprétation

Tous les textes doivent être lus dans le détail, en prêtant une attention particulière à leurs caractéristiques littéraires. L'enseignant doit guider les élèves pour que ceux-ci identifient ces caractéristiques littéraires et explorent les divers niveaux de sens. Il convient également d'examiner dans le détail les procédés utilisés par les auteurs pour présenter ces textes, et leurs effets sur le lecteur. Les élèves doivent être capables de discuter des divers choix faits par les auteurs dans leurs textes, ainsi que des conséquences de ces choix pour les textes eux-mêmes et pour les lecteurs. Les caractéristiques suivantes doivent être couvertes :

- diction/langue (choix des mots) ;
- langage imagé ;
- rythme ;
- ton ;
- structure et forme ;
- point de vue ;
- contexte ;
- intrigue et présentation des personnages.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres aspects peuvent être examinés par les élèves pourvu qu'ils contribuent à l'analyse littéraire du texte. L'attention des élèves doit être régulièrement attirée sur les points communs et les différences existant entre les différents genres et cultures rencontrés dans leurs lectures, afin qu'ils se penchent eux-mêmes sur la question et tiennent compte de ses implications dans l'interprétation des textes étudiés.

Parmi les stratégies de lecture attentive et les activités destinées à « faire parler » les textes, l'appréciation écrite et la discussion en classe sont toutes deux recommandées.

## 2<sup>e</sup> partie : examen de l'approche choisie du texte

Les élèves doivent avoir la possibilité d'explorer les différentes façons dont les caractéristiques littéraires identifiées durant l'étude des textes de la 1<sup>re</sup> partie du cours peuvent être rendues lors d'une représentation théâtrale et dans divers espaces. Tous les éléments propres au théâtre peuvent être examinés : voix, mouvement, gestuelle, utilisation de l'espace, costumes, accessoires, éclairage, décor et effets sonores. Aucune connaissance technique spécialisée ou expertise n'est toutefois requise. Les élèves ne doivent pas non plus avoir nécessairement accès à un vaste éventail de ressources théâtrales.

## 3<sup>e</sup> partie : mise en scène des textes sous forme de représentations théâtrales

Dans le contexte de ce cours, une « représentation théâtrale » est définie comme la présentation devant un public d'un texte joué (il peut s'agir de prose et de poésie) ayant fait l'objet de répétitions. La présentation peut porter sur l'intégralité d'un texte ou sur un extrait de celui-ci.

Le public peut être l'enseignant, les élèves de la classe, un groupe de pairs ou des spectateurs provenant de l'établissement ou de la communauté locale.

### Développement des techniques de jeu et d'interprétation

Ce développement suppose de faire appel à diverses activités de groupe afin de mettre en place les bases qui permettront aux élèves d'acquérir les compétences qu'ils appliqueront pour mettre en scène des pièces de théâtre et leurs propres textes sous forme de représentations. Parmi ces activités figurent :

- le travail en groupe ;
- le travail sur le mouvement et la voix ;
- l'improvisation ;
- le jeu de rôle ;
- la présentation des personnages.

### Mise en scène du texte sous forme de représentation théâtrale

La représentation du texte choisi, qui aura fait l'objet de répétitions, pourra inclure les éléments suivants selon les cas : costumes, accessoires, éclairage, effets sonores et décor. Cependant, l'accent est essentiellement mis sur la représentation elle-même. Un espace théâtral particulier, tel qu'une petite salle de théâtre équipée d'un système d'éclairage, n'est pas nécessaire.

Anticipant les exigences d'évaluation, cette partie du programme suppose la présentation de textes issus de deux types de sources différents :

- le texte d'un grand dramaturge figurant dans la PLA ;
- un texte en prose ou un poème transformé.

**Remarque :** le texte en prose ou le poème choisi pour le travail de transformation ne doit pas être étudié pour l'épreuve 1 ou l'épreuve 2.

### Texte dramatique

Lorsqu'ils élaborent la présentation du texte dramatique, les élèves doivent être encouragés à travailler sur des techniques d'interprétation telles que :

- le personnage et le rôle ;
- l'exploration de l'espace scénique ;
- le statut social, le mouvement et la gestuelle ;
- l'expérimentation avec le langage et la voix ;
- les éléments non verbaux.

Même si le texte dramatique fournit la base et le cadre de la présentation, les élèves doivent être encouragés à l'explorer et à l'interpréter en faisant preuve d'audace.

### Transformation

Cette notion est définie comme l'adaptation ou la reconstruction d'un texte non théâtral dans le but d'en donner une représentation théâtrale. N'importe quel type de texte peut être transformé, qu'il s'agisse de prose ou de poésie, de fiction ou de littérature non fictionnelle. Quelques exemples de transformations sont fournis ci-après.

- Le discours peut devenir un dialogue ou un monologue théâtral.
- La narration d'un incident peut devenir une scène dialoguée.
- Un épisode raconté peut devenir un épisode joué.
- Le point de vue peut être transposé, par exemple, de la troisième à la première personne.
- L'élément sur lequel le texte se concentre ou met l'accent peut être changé.

Des éléments de mise en scène (par exemple, costumes, éclairage, maquillage et effets sonores) peuvent être utilisés pour améliorer la représentation, mais il importe de garder à l'esprit que c'est l'interprétation théâtrale des élèves qui sera évaluée.

La danse et la musique sont acceptées comme éléments de mise en scène. Toutefois, les représentations qui ne seraient constituées que de danse ou de musique ne sont pas appropriées dans le cadre de cette évaluation. Les enseignants qui souhaiteraient utiliser une forme culturelle spécifique ne comportant que de la danse sont invités à contacter au préalable le service d'aide du Programme du diplôme.

Les exemples suivants de transformations effectuées par des professionnels peuvent être utiles.

- *La vie devant soi* de Romain Gary, adapté par Xavier Jaillard
- *Un roi sans divertissement* de Jean Giono, adapté par Marie Kern
- *Mephisto* de Klaus Mann, adapté par Ariane Mnouchkine
- *L'eau de la vie, la jeune fille, le diable et le moulin*, d'après les contes de Grimm, adapté par Olivier Py

### Analyse des représentations

Les élèves doivent avoir les compétences requises pour effectuer une analyse critique des représentations. Ils doivent apprendre à identifier :

- l'effet de la mise en scène et des techniques de jeu et d'interprétation ;
- la synthèse des éléments dans une représentation ;
- l'intention sous-jacente et l'effet de la représentation sur le public visé.

Les élèves doivent tenir un journal personnel où ils noteront leurs idées et réactions, et réunir des notes et autres matériaux complémentaires. Ces matériaux les aideront, entre autres, pour les diverses tâches d'évaluation.

# L'évaluation dans le Programme du diplôme

## Généralités

L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage. Dans le Programme du diplôme, elle a avant tout pour but de soutenir les objectifs pédagogiques fixés et de favoriser chez les élèves un bon apprentissage. L'évaluation externe et l'évaluation interne sont toutes deux utilisées dans le Programme du diplôme. Les examinateurs de l'IB notent ainsi les travaux produits pour l'évaluation externe, tandis que ceux produits pour l'évaluation interne sont notés par les enseignants avant de faire l'objet d'une révision de notation externe par l'IB.

Deux types d'évaluation sont identifiés par l'IB.

- L'évaluation formative oriente l'enseignement et l'apprentissage. Elle fournit aux élèves et aux enseignants des commentaires utiles et précis d'une part, sur le type d'apprentissage prenant place et, d'autre part, sur la nature des points forts et des points faibles des élèves, afin de développer la compréhension et les compétences de ces derniers. L'évaluation formative peut également contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement car elle peut fournir des informations permettant de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs du cours.
- L'évaluation sommative donne une vue d'ensemble des connaissances acquises avant le cours et permet d'évaluer les accomplissements des élèves.

Dans le Programme du diplôme, l'évaluation est essentiellement de nature sommative et est utilisée afin de mesurer l'accomplissement des élèves à la fin ou vers la fin du cours. Toutefois, de nombreux outils d'évaluation du cours peuvent également être utilisés de manière formative pendant la période d'enseignement et d'apprentissage ; cette pratique est même vivement recommandée. Un plan d'évaluation complet doit faire partie intégrante de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'organisation du cours. De plus amples renseignements sont fournis dans le document de l'IB intitulé *Normes de mise en œuvre des programmes et applications concrètes*.

Le mode d'évaluation utilisé par l'IB est critérié et non pas normatif. Ce mode d'évaluation juge donc le travail des élèves par rapport à des critères d'évaluation définis et non par rapport au travail des autres élèves. L'ouvrage *Principes et pratiques d'évaluation au Programme du diplôme* contient de plus amples renseignements sur l'évaluation dans le cadre du Programme du diplôme.

Afin d'aider les enseignants dans la planification, l'enseignement et l'évaluation des matières du Programme du diplôme, des ressources variées sont mises à leur disposition sur le CPEL ou en vente sur le site du magasin de l'IB (<http://store.ibo.org>). Du matériel de soutien pédagogique, des rapports pédagogiques, des instructions concernant l'évaluation interne, des descripteurs de notes finales et des ressources fournies par d'autres enseignants se trouvent également sur le CPEL. Par ailleurs, des spécimens d'épreuves d'examen, des épreuves de sessions précédentes ainsi que des barèmes de notation sont en vente sur le magasin de l'IB.

## Méthodes d'évaluation

L'IB utilise différentes méthodes pour évaluer les travaux des élèves.

### Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont utilisés lorsque la tâche d'évaluation est dite « ouverte ». Chaque critère se concentre sur une compétence particulière que les élèves sont censés démontrer. Ainsi, si un objectif d'évaluation décrit ce que les élèves doivent être capables de faire, les critères d'évaluation décrivent de quelle manière et à quel niveau ils doivent le faire. L'utilisation des critères permet d'évaluer des réponses différentes et encourage leur variété. Chaque critère d'évaluation est composé d'un ensemble de descripteurs de niveaux classés par ordre hiérarchique. Chaque descripteur de niveaux équivaut à un ou plusieurs points. Chaque critère est utilisé indépendamment en suivant un modèle qui consiste à trouver le descripteur qui résume le mieux le niveau atteint (approche dite de meilleur ajustement). Le total des points attribuables peut différer d'un critère à l'autre selon leur importance. Les points ainsi attribués pour chaque critère sont ensuite additionnés pour arriver à la note totale du travail évalué.

### Bandes de notation

Les bandes de notation expliquent en détail les niveaux d'accomplissement attendus par rapport auxquels les travaux sont évalués. Ce sont des descripteurs de niveaux qui, ensemble, forment un critère global. À chaque descripteur de niveaux correspond une gamme de notes, ce qui permet de différencier les accomplissements des élèves. L'approche dite de meilleur ajustement est utilisée afin de déterminer quelle note en particulier doit être choisie parmi la gamme de notes proposées pour chaque descripteur de niveaux.

### Barèmes de notation

Cette expression générique fait référence aux barèmes de notation analytiques qui sont élaborés pour des épreuves d'examen spécifiques. Les barèmes de notation analytiques sont conçus pour les questions d'examen pour lesquelles un certain type de réponse ou une réponse spécifique sont attendus des élèves. Ces barèmes donnent aux examinateurs des instructions détaillées sur la manière de décomposer le total des points correspondant à chaque question pour noter différentes parties de la réponse. Les barèmes de notation peuvent comprendre des indications du contenu attendu dans les réponses aux questions ou peuvent être constitués de pistes de notation donnant des conseils quant à l'utilisation des critères d'évaluation.

# Résumé de l'évaluation

## Premiers examens en 2013

Composantes d'évaluation	Pondération
<p><b>Évaluation externe (3 heures)</b></p> <p><b>Épreuve 1 : prose et représentation théâtrale (1 heure 30 minutes)</b> Les élèves répondent à l'une des trois questions (sujets de composition) proposées, qui portent sur les problèmes liés à la mise en scène d'un roman. (20 points)</p> <p><b>Épreuve 2 : poésie (1 heure 30 minutes)</b> Les élèves répondent à l'une des six questions (sujets de composition) proposées, qui requièrent toutes d'établir une comparaison. (25 points)</p> <p><b>Travail écrit : représentation de grands auteurs dramatiques</b> Les élèves produisent un travail écrit comprenant une analyse critique de la mise en scène d'un extrait – ou d'une série d'extraits reliés entre eux – d'une pièce d'un dramaturge figurant dans la PLA ainsi qu'une réflexion sur leur interprétation théâtrale. (20 points) Le travail écrit doit comprendre entre 1 500 et 2 000 mots.</p>	<p><b>60 %</b></p> <p><b>20 %</b></p> <p><b>20 %</b></p> <p><b>20 %</b></p>
<p><b>Évaluation interne (20 minutes)</b> Cette composante est évaluée en interne par l'enseignant puis révisée en externe par l'IB à la fin du programme. La composante d'évaluation interne comporte deux parties obligatoires.</p> <p><b>Représentation (5 minutes) et présentation orale individuelle (15 minutes)</b> (40 points) Dans le cadre du cours, les élèves donnent une représentation. Il doit s'agir de la transformation d'un ou plusieurs textes en prose et poèmes étudiés en classe, hormis ceux étudiés pour l'épreuve 1 et l'épreuve 2. L'examen oral individuel est une présentation structurée sur cette représentation.</p>	<p><b>40 %</b></p>

## Évaluation externe

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide.

Pour l'épreuve 1, il existe trois critères.

Pour l'épreuve 2, il existe cinq critères.

Pour le travail écrit, il existe trois critères.

Les descripteurs se rapportent aux objectifs d'évaluation du cours de littérature et représentation théâtrale. Les critères d'évaluation sont différents pour les épreuves écrites et le travail écrit.

Les composantes de l'évaluation externe représentent 60 % de l'évaluation finale.

**Remarque :** les élèves doivent répondre à toutes les questions, qu'elles soient écrites ou orales, dans la langue A de l'examen.

## Épreuves d'examen

Deux épreuves d'examen sont élaborées et évaluées en externe. Elles sont conçues pour permettre aux élèves de démontrer leurs compétences par rapport aux objectifs d'évaluation du cours de littérature et représentation théâtrale et à des parties spécifiques du programme. L'épreuve 1 se rapporte à la compréhension des façons dont les textes peuvent être transformés pour le théâtre et l'épreuve 2 à la compétence d'analyse littéraire.

Dans ces deux épreuves d'examen, les élèves doivent étayer leurs réponses de références spécifiques aux textes : références au roman étudié dans le cas de l'épreuve 1 et aux textes de poésie étudiés dans le cas de l'épreuve 2. Aucune composante d'évaluation ne demande de raconter l'intrigue ou le contenu d'une œuvre ou d'un extrait.

## Travail écrit

Les élèves doivent produire un travail écrit comprenant entre 1 500 et 2 000 mots, rédigé en classe et évalué en externe. Ce travail écrit doit également inclure une réflexion sur une représentation donnée par l'élève.

### **Direction des travaux et authenticité**

Le travail écrit remis pour l'évaluation externe doit être le travail personnel de l'élève. Cela ne signifie pas pour autant que les élèves décideront d'un titre ou d'un sujet puis seront livrés à eux-mêmes sans soutien de leur enseignant. Ce dernier doit jouer un rôle important tant durant la planification du travail que durant sa rédaction.

Il lui incombe de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera évalué ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils soumettront à l'évaluation doit bien tenir compte de ces critères.

L'enseignant doit encourager les élèves à entamer des discussions avec lui afin d'obtenir des conseils et des informations durant la phase de planification initiale du travail écrit. Les élèves ne doivent pas être pénalisés pour avoir demandé des conseils. Toutefois, si un élève ne peut terminer son travail sans l'aide substantielle de l'enseignant, cela doit être mentionné lors de l'envoi de ce travail de la manière indiquée dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme*.

Les enseignants sont chargés de s'assurer que tous leurs élèves comprennent la signification et l'importance fondamentales des concepts liés à l'intégrité en milieu scolaire, et plus particulièrement des concepts d'authenticité et de propriété intellectuelle. Ils doivent vérifier que tous les travaux que les élèves remettent pour l'évaluation ont été préparés conformément aux exigences et doivent expliquer clairement aux élèves que ces travaux doivent être entièrement les leurs.

Dans le cadre du processus d'apprentissage, les enseignants peuvent donner des conseils aux élèves sur le premier brouillon du travail. Ces conseils doivent porter sur la façon dont le travail pourrait être amélioré, mais l'enseignant ne doit pas annoter ou modifier ce brouillon. Après avoir fait des remarques d'ordre général sur leur premier brouillon, les enseignants ne doivent plus aider les élèves.

Les enseignants doivent authentifier tout travail envoyé à l'IB pour révision de notation ou évaluation. Ils ne doivent pas envoyer de travaux qui, à leur connaissance, constituent des cas de fraude présumée ou confirmée. Chaque élève doit vérifier que son travail est authentique et qu'il s'agit de la version finale. Une fois qu'un élève a officiellement remis la version finale de son travail à l'enseignant (ou au coordonnateur du Programme du diplôme) pour évaluation, il ne peut plus retirer son travail.

L'authenticité du travail peut être vérifiée en discutant avec l'élève de son contenu et en examinant en détail un ou plusieurs des éléments suivants :

- le premier brouillon du travail écrit ;
- les références bibliographiques ;
- le style d'écriture, en comparaison avec d'autres travaux de l'élève.

Le travail de chaque élève doit être authentifié par l'élève et l'enseignant chargé de la supervision de ce travail. Si l'élève ou l'enseignant chargé de la supervision du travail n'est pas en mesure d'authentifier le travail, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

## Description détaillée de l'évaluation externe

### Épreuve 1 : prose et représentation théâtrale

**Durée : 1 heure 30 minutes**

**Pondération : 20 %**

L'épreuve 1 comprend trois questions (sujets de composition) portant sur les problèmes liés à la transformation d'un passage de roman en représentation théâtrale. Les élèves doivent se pencher sur les possibilités d'adaptation théâtrale d'extraits du roman de leur choix dans le contexte de l'œuvre globale.

Les élèves doivent répondre à **une seule** question. Des diagrammes peuvent être utilisés, mais ils ne sont pas obligatoires. Les élèves peuvent apporter à l'examen un exemplaire non annoté du roman étudié en classe. Le terme « non annoté » est défini ci-dessous.

Pour l'examen, l'exemplaire de l'élève peut comporter des notes marginales (par exemple, le sens de certains mots) et des phrases ou expressions importantes soulignées, mais pas de notes longues. L'exemplaire ne doit par ailleurs comporter aucune annotation en dehors du texte principal du roman.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 1 est 20.

## Épreuve 2 : poésie

**Durée : 1 heure 30 minutes**

**Pondération : 20 %**

L'épreuve 2 comprend six questions portant sur les textes de poésie étudiés dans la 1<sup>re</sup> partie du cours. Les élèves doivent répondre à **une seule** de ces questions.

La réponse apportée doit montrer que les élèves comprennent les objectifs d'apprentissage associés à la 1<sup>re</sup> partie du cours. Les élèves doivent faire référence aux deux textes étudiés en classe, en les analysant et en les comparant.

Cette épreuve est évaluée à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour l'épreuve 2 est 25.

## Travail écrit : représentation de grands auteurs dramatiques

**Pondération : 20 %**

Les élèves doivent rédiger **un** travail comprenant une analyse critique d'un extrait – ou d'une série d'extraits reliés entre eux – d'une pièce écrite par un dramaturge figurant dans la PLA ainsi qu'une réflexion sur leur mise en scène sous forme de représentation théâtrale. Ce travail est rédigé durant le cours et évalué en externe.

Le travail écrit doit comprendre entre 1 500 et 2 000 mots. Si le nombre maximum de mots est dépassé, l'évaluation portera sur les 2 000 premiers mots.

Le travail écrit est évalué à l'aide des critères d'évaluation publiés dans le présent guide. La note maximale pour le travail écrit est 20.

### Exigences de forme

Le travail écrit doit inclure :

- une analyse critique des caractéristiques littéraires du texte ;
- des commentaires sur la façon dont certains aspects du texte ont influencé les choix faits en matière de représentation théâtrale ;
- une analyse des choix théâtraux faits pour la mise en scène du texte sous forme de représentation théâtrale.

### Exigences d'ordre pratique

Le travail écrit doit être rédigé par traitement de texte. Des images peuvent être utilisées mais elles doivent être insérées dans le travail au format électronique. La taille totale du fichier ne doit pas dépasser 2 Mo.

Le travail doit être rédigé dans la langue A étudiée.

### Rôle de l'enseignant

L'enseignant peut faire des commentaires ou poser des questions sur le brouillon du travail écrit, mais il ne doit pas corriger ou réviser ce travail.

## Critères d'évaluation externe

### Vue d'ensemble

Des critères d'évaluation sont utilisés pour évaluer toutes les tâches d'évaluation réalisées par les élèves. Ces critères sont publiés dans le présent guide.

Les critères d'évaluation externe sont présentés ci-après.

Pour démontrer leur compréhension et leur appréciation de la littérature, les élèves doivent toujours étayer leurs arguments de preuves issues des œuvres et des passages. Les références aux textes sont particulièrement récompensées dans le critère *connaissance et compréhension des textes* de l'épreuve 2.

### Épreuve 1 : prose et représentation théâtrale

Les critères d'évaluation sont au nombre de trois.

Critère A	Compréhension du roman et sélection de l'extrait	5 points
Critère B	Idées d'adaptation théâtrale reposant sur l'interprétation du texte littéraire	10 points
Critère C	Usage de la langue	5 points
	<b>Total</b>	<b>20 points</b>

### Épreuve 2 : poésie

Les critères d'évaluation sont au nombre de cinq.

Critère A	Connaissance et compréhension des textes	5 points
Critère B	Traitement du sujet	5 points
Critère C	Analyse des caractéristiques littéraires	5 points
Critère D	Présentation	5 points
Critère E	Usage formel de la langue	5 points
	<b>Total</b>	<b>25 points</b>

### Travail écrit : représentation de grands auteurs dramatiques

Les critères d'évaluation sont au nombre de trois.

Critère A	Analyse des caractéristiques littéraires du texte	5 points
Critère B	Examen de l'approche choisie du texte	10 points
Critère C	Usage de la langue et structure	5 points
	<b>Total</b>	<b>20 points</b>

Les descripteurs ci-après sont réservés à l'usage des examinateurs et sont présentés ici à titre d'information pour les enseignants et les élèves.

## Épreuve 1 : prose et représentation théâtrale

### Critère A : compréhension du roman et sélection de l'extrait

- L'élève a-t-il choisi un extrait pertinent par rapport à la question ?
- Dans quelle mesure l'élève comprend-il l'extrait dans le cadre du roman ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève fait preuve d'une compréhension limitée, démontrée de façon peu efficace à l'aide de références non pertinentes ou en nombre insuffisant.
2	L'élève fait preuve d'une certaine compréhension, démontrée de façon limitée à l'aide de quelques références au texte.
3	L'élève fait preuve d'une compréhension satisfaisante, démontrée à l'aide de références pertinentes au texte.
4	L'élève fait preuve d'une bonne compréhension, démontrée à l'aide de références pertinentes et détaillées au texte.
5	L'élève fait preuve d'une compréhension fine du texte, démontrée à l'aide de références détaillées et bien choisies au texte.

### Critère B : idées d'adaptation théâtrale reposant sur l'interprétation du texte littéraire

- L'élève a-t-il bien établi des liens entre ses idées d'adaptation théâtrale et le texte choisi ?
- Dans quelle mesure ces idées sont-elles justifiées par rapport au texte choisi ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève présente des idées d'adaptation convaincantes, bien que la plupart soient vagues ou difficiles à mettre en pratique ; leur justification par rapport au texte d'origine est faible ou inexistante.
3 – 4	L'élève présente des idées d'adaptation convaincantes, bien que certaines soient vagues ou difficiles à mettre en pratique ; il y a une certaine justification par rapport au texte d'origine.
5 – 6	L'élève présente des idées d'adaptation convaincantes, pertinentes et justifiées par rapport au texte d'origine.
7 – 8	L'élève présente de bonnes idées d'adaptation, faciles à mettre en pratique et bien justifiées par rapport au texte d'origine.

Points	Descripteurs de niveaux
9 – 10	L'élève présente d'excellentes idées d'adaptation, faciles à mettre en pratique, bien justifiées par rapport au texte d'origine et offrant sur celui-ci des points de vue originaux.

### Critère C : usage de la langue

- Quel est le degré de correction, de clarté et de précision de la langue utilisée dans la composition ?
- Dans quelle mesure le registre, le style et la terminologie choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et les termes spécifiques, appropriés à la tâche. La terminologie se rapporte aux formes de la prose et du théâtre.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue utilisée est compréhensible de façon limitée. Des erreurs significatives de grammaire, d'orthographe et de syntaxe sont constatées.
2	La langue utilisée possède un certain degré de clarté et de cohérence. La grammaire, l'orthographe et la syntaxe sont relativement correctes.
3	La langue utilisée est claire et cohérente. Les erreurs importantes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe sont peu nombreuses. Le registre est généralement adapté à la tâche.
4	La langue utilisée est claire, variée et correcte. Il n'y a pas d'erreurs importantes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le registre choisi est pertinent.
5	La langue utilisée est claire, variée, correcte et concise. Il n'y a pas d'erreurs importantes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le registre choisi est efficace.

## Épreuve 2 : poésie

### Critère A : connaissance et compréhension des textes

- Dans quelle mesure l'élève connaît-il les textes étudiés ?
- Quelle compréhension des textes étudiés l'élève montre-t-il dans le cadre de la question traitée ?
- Quel est le niveau de détail et de pertinence des références faites par l'élève aux textes étudiés ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève a une connaissance limitée des textes utilisés pour répondre à la question.

2	L'élève a une certaine connaissance des textes utilisés pour répondre à la question. La compréhension des textes utilisés est superficielle.
3	L'élève a une connaissance satisfaisante des textes utilisés pour répondre à la question. Des références pertinentes sont faites aux textes.
4	L'élève a une bonne connaissance des textes utilisés pour répondre à la question. Des références pertinentes et détaillées sont faites aux textes.
5	L'élève a une compréhension fine des textes utilisés pour répondre à la question. Des références détaillées et bien choisies sont faites aux textes.

### Critère B : traitement du sujet

- L'élève a-t-il bien compris les exigences spécifiques de la question ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il satisfait à ces exigences ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il étayé ses idées ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il rédigé une réponse personnelle et pertinente ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève a une conscience limitée des principales exigences de la question. Les idées sont généralement insignifiantes et/ou peu pertinentes, <b>ou</b> la composition consiste essentiellement en une paraphrase, une narration et/ou une répétition du contenu.
2	L'élève a une certaine conscience des principales exigences de la question et en tient quelque peu compte dans sa réponse. Les idées sont parfois pertinentes. La composition consiste essentiellement en une généralisation dépourvue de justification.
3	L'élève tient compte des principales exigences de la question. Les idées sont généralement pertinentes. L'analyse des idées est satisfaisante et parfois étayée d'exemples pertinents.
4	L'élève tient bien compte des principales exigences de la question. Les idées sont pertinentes et présentent, le cas échéant, un point de vue personnel. L'analyse des idées est assez détaillée et elle est étayée d'exemples pertinents.
5	L'élève tient très bien compte des principales exigences de la question et comprend certaines de ses subtilités. Les idées sont mûrement réfléchies et témoignent, le cas échéant, d'une pensée originale. L'analyse des idées est détaillée et elle est bien étayée d'exemples bien choisis.

**Critère C : analyse des caractéristiques littéraires**

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il conscience de la présence de caractéristiques littéraires dans les textes, telles que la diction, le langage imagé, le ton, la structure, le style et la technique ?
- Dans quelle mesure l'élève analyse-t-il les effets de ces caractéristiques littéraires dans le cadre de la question traitée ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il justifié ses arguments concernant les effets des caractéristiques littéraires ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Certaines des caractéristiques littéraires des textes sont mentionnées ou examinées de façon limitée dans le traitement de la question.
2	Les caractéristiques littéraires des textes sont mentionnées ou examinées dans le traitement de la question. Les caractéristiques littéraires mentionnées font l'objet d'une analyse superficielle.
3	Les effets des caractéristiques littéraires des textes sont quelque peu analysés dans le traitement de la question. Cette analyse est étayée de quelques exemples pertinents.
4	Les effets des caractéristiques littéraires des textes sont analysés de façon satisfaisante dans le traitement de la question. Cette analyse est convenablement étayée d'exemples pertinents.
5	Les effets des caractéristiques littéraires des textes sont analysés en détail dans le traitement de la question. Cette analyse est bien étayée d'exemples choisis avec soin.

**Critère D : présentation**

- Dans quelle mesure la composition est-elle structurée ?
- Avec quelle efficacité les pensées et sentiments de l'élève ont-ils été présentés ?
- Dans quelle mesure des exemples à l'appui sont-ils intégrés dans la composition ?

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La présentation des idées laisse apparaître de façon limitée la structure de la composition. Les idées ne sont pas présentées de façon ordonnée ou logique.
2	La présentation des idées laisse apparaître une certaine structure. Les idées sont parfois présentées de façon ordonnée ou logique.
3	La composition laisse apparaître une structure satisfaisante. Les idées sont généralement présentées de façon ordonnée et logique. Des exemples à l'appui sont parfois convenablement intégrés dans la composition.

Points	Descripteurs de niveaux
4	La composition laisse apparaître une structure claire et logique. Des exemples à l'appui sont convenablement intégrés dans la composition.
5	La composition laisse apparaître une structure réfléchie et efficace. Des exemples à l'appui sont bien intégrés dans la composition.

### Critère E : usage formel de la langue

- Quel est le degré de correction, de clarté et de précision de la langue utilisée ?
- Dans quelle mesure le registre et le style choisis sont-ils appropriés ? (Dans ce contexte, le terme « registre » fait référence à l'utilisation faite par l'élève d'éléments, tels que le vocabulaire, le ton, la syntaxe et la terminologie, appropriés à la tâche. La terminologie se rapporte aux formes de la prose et du théâtre.)

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La langue utilisée est est compréhensible de façon limitée. Des erreurs significatives de grammaire, d'orthographe et de syntaxe sont constatées. Le vocabulaire utilisé est rarement correct ou approprié.
2	La langue utilisée possède un certain degré de clarté et de cohérence. La grammaire, l'orthographe et la syntaxe sont relativement correctes. Le vocabulaire est parfois approprié à l'analyse littéraire.
3	La langue utilisée est claire et cohérente. Les erreurs importantes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe sont peu nombreuses. Un certain soin est apporté au choix du vocabulaire, de l'expression et du style. Le registre est généralement adapté à l'analyse littéraire.
4	La langue utilisée est claire, variée et correcte. Il n'y a pas d'erreurs importantes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le vocabulaire, l'expression et le style utilisés sont efficaces et suffisamment variés. Le registre choisi est adapté à l'analyse littéraire.
5	La langue utilisée est claire, variée, correcte et concise. Il n'y a pas d'erreurs importantes de grammaire, d'orthographe et de syntaxe. Le vocabulaire est riche et correct, et l'expression et le style sont variés. Le registre choisi est efficace pour l'analyse littéraire.

## Travail écrit : représentation de grands auteurs dramatiques

### Critère A : analyse des caractéristiques littéraires du texte

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'analyse de l'extrait choisi est limitée et il y a très peu ou pas de références à l'appui.
2	L'extrait choisi est quelque peu analysé et il y a peu de références à l'appui.
3	L'analyse de l'extrait choisi est satisfaisante et étayée de quelques références au texte.
4	L'analyse de l'extrait choisi est solide et détaillée, et elle est étayée de références pertinentes au texte.
5	L'analyse de l'extrait choisi est pénétrante et détaillée, et elle est étayée de références précises au texte.

### Critère B : examen de l'approche choisie du texte

- Dans quelle mesure l'élève a-t-il abordé les questions théâtrales soulevées par l'extrait ?
- Dans quelle mesure l'élève a-t-il exploré le potentiel théâtral de l'extrait choisi par le biais de l'approche pour laquelle il a opté et de sa mise en scène ?

**Remarque :** l'extrait de pièce de théâtre DOIT être choisi parmi la liste d'auteurs prescrits (PLA) appropriée. Dans le cas contraire, le nombre maximum de points attribués pour ce critère ne pourra pas dépasser 8.

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'examen de la manière dont l'approche choisie a permis de mettre en scène le potentiel théâtral de l'extrait est limité.
3 – 4	L'examen de la manière dont l'approche choisie a permis de mettre en scène le potentiel théâtral de l'extrait est rudimentaire.
5 – 6	L'examen de la manière dont l'approche choisie a permis de mettre en scène le potentiel théâtral de l'extrait est satisfaisant.
7 – 8	L'examen de la manière dont l'approche choisie a permis de mettre en scène le potentiel théâtral de l'extrait est ciblé et détaillé.
9 – 10	L'examen de la manière dont l'approche choisie a permis de mettre en scène le potentiel théâtral de l'extrait est ciblé, détaillé et original.

### Critère C : usage de la langue et structure

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	Le travail montre des signes limités d'organisation ; l'usage de la langue est souvent peu clair.

2	Le travail laisse apparaître une certaine organisation ; l'usage de la langue est généralement adéquat en dépit de quelques erreurs.
3	L'organisation du travail et l'usage de la langue sont adéquats.
4	Le travail est bien organisé, et l'usage de la langue est approprié.
5	Le travail est très bien organisé, et l'usage de la langue est approprié et efficace.

## Évaluation interne

### But de l'évaluation interne

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours. Elle permet aux élèves de prouver leurs compétences et connaissances. L'évaluation interne doit, dans la mesure du possible, faire partie de l'enseignement en classe et ne doit pas être une activité séparée menée à la fin du programme d'études.

Les élèves doivent donner une courte représentation, suivie d'une présentation sur celle-ci.

La représentation et la présentation orale individuelle doivent se dérouler dans la langue A étudiée.

### Direction des travaux et authenticité

La composante présentée pour l'évaluation interne doit être le travail personnel de l'élève. Il incombe à l'enseignant de s'assurer que les élèves connaissent :

- les exigences concernant le type de travail qui sera soumis à l'évaluation interne ;
- les critères d'évaluation. Les élèves doivent comprendre que le travail qu'ils remettront doit bien tenir compte de ces critères.

L'exigence selon laquelle les enseignants et les élèves doivent authentifier le travail fourni pour l'évaluation interne s'applique au travail de tous les élèves et non pas seulement à l'échantillonnage de travaux qui sera envoyé à un examinateur pour la révision de notation. Si l'enseignant ou l'élève n'est pas en mesure d'authentifier le travail, aucune note ne sera décernée à l'élève pour cette composante et aucune note finale ne sera attribuée. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la publication *Intégrité en milieu scolaire* ainsi qu'aux articles pertinents du *Règlement général du Programme du diplôme*.

### Volume horaire

L'évaluation interne fait partie intégrante du cours de littérature et représentation théâtrale ; elle correspond à 40 % de l'évaluation finale. Cette pondération doit se refléter dans le temps alloué à l'enseignement des connaissances, des compétences et de la compréhension requises pour cette composante, de même que dans le temps total alloué pour effectuer le travail requis.

Pendant ce cours de deux ans, il est important de tenir compte des éléments suivants :

- le temps nécessaire à l'enseignant pour expliquer aux élèves les modalités de l'évaluation interne ;
- les heures de cours nécessaires pour permettre aux élèves de travailler sur la composante de l'évaluation interne ;
- le temps nécessaire à chaque élève pour consulter son enseignant ;
- le temps nécessaire pour examiner et suivre les progrès effectués.

## Utilisation des critères d'évaluation interne

L'évaluation interne se base sur un certain nombre de critères. Chaque critère d'évaluation comprend des descripteurs définissant des niveaux d'accomplissement spécifiques auxquels correspond une gamme de points. Bien que les descripteurs de niveaux portent sur les aspects positifs du travail, la notion d'échec peut être incluse dans la description.

Les enseignants doivent noter la représentation et la présentation orale individuelle à l'aide des critères d'évaluation en utilisant les descripteurs de niveaux.

- Le but consiste à trouver, pour chaque critère, le descripteur qui correspond le mieux au niveau de l'élève à l'aide du modèle de meilleur ajustement. Ce modèle consiste à effectuer un jugement lorsqu'un travail satisfait à des aspects du critère à des niveaux différents. Les points attribués doivent refléter le plus possible l'accomplissement dans son ensemble par rapport au critère. Il n'est pas nécessaire que tous les aspects du descripteur de niveaux soient remplis pour que les points correspondants soient attribués.
- Lorsqu'ils évaluent le travail d'un élève, les enseignants doivent, pour chaque critère, lire les descripteurs de niveaux jusqu'à ce qu'ils atteignent celui qui décrit le mieux le travail évalué. Si un travail semble se situer entre deux descripteurs, l'enseignant doit les relire et choisir celui qui est le plus approprié au travail de l'élève.
- Lorsqu'un niveau contient une gamme de points, l'enseignant doit donner les points les plus élevés si le travail de l'élève démontre les qualités décrites dans une large mesure. Il doit accorder une note plus basse du descripteur si le travail démontre les qualités décrites dans une moindre mesure.
- Seuls les nombres entiers seront retenus. Les notes partielles, c'est-à-dire les fractions et les décimales, ne sont pas acceptées.
- Les enseignants ne doivent pas penser en termes de réussite ou d'échec, mais plutôt chercher à déterminer le descripteur adéquat pour chaque critère d'évaluation.
- Les descripteurs les plus élevés ne correspondent pas nécessairement à un travail parfait et doivent être à la portée des élèves. Les enseignants ne doivent pas hésiter à choisir les extrêmes s'ils décrivent adéquatement le niveau du travail évalué.
- Un élève qui a atteint un niveau élevé pour un critère donné n'atteindra pas nécessairement un niveau élevé pour les autres critères. De même, l'atteinte d'un niveau bas pour un critère donné n'implique pas nécessairement que le travail atteindra aussi un niveau bas pour les autres critères. Les enseignants ne doivent pas s'attendre à voir l'évaluation de l'ensemble des élèves suivre une distribution particulière de notes.
- Il est recommandé de mettre les critères d'évaluation à la disposition des élèves.

## Description détaillée de l'évaluation interne

### Représentation et présentation orale individuelle

**Pondération : 40 %**

Les élèves doivent créer une **représentation théâtrale** et la donner devant un public (le terme « public » est défini dans la section « Contenu du programme »).

La représentation doit être une transformation effectuée à partir d'un ou plusieurs textes en prose et poèmes étudiés en classe. Elle ne doit pas être basée sur les textes étudiés pour l'épreuve 1 ou l'épreuve 2.

**Remarque** : aux fins de l'évaluation, il est conseillé aux établissements scolaires de ne pas créer de groupes d'une taille supérieure à sept élèves pour la composante de représentation.

Les élèves peuvent utiliser des éléments de mise en scène tels que décors, accessoires et costumes, mais l'évaluation doit porter avant tout sur leur interprétation.

- La durée de la représentation doit être suffisante pour que chacun des participants puisse être évalué. Cette durée peut aller de 5 minutes pour un monologue à un maximum suggéré de 20 minutes pour un groupe.
- La représentation doit être enregistrée sur les supports décrits dans le *Manuel de procédures pour le Programme du diplôme* pour la révision de notation. Des instructions et des conseils sont fournis dans la section « Enregistrement vidéo des représentations théâtrales » figurant en annexe du présent guide.

Chaque élève doit également faire une **présentation orale individuelle** portant sur son interprétation d'un texte en prose ou d'un poème transformé ou adapté.

Au cours de leur présentation, les élèves doivent démontrer :

- leur compréhension du ou des textes ;
- des points de vue critiques sur le potentiel théâtral du ou des textes ;
- une réflexion sur le processus de représentation dont ils ont fait l'expérience pendant la transposition à la scène ;
- une évaluation critique de leur rôle et de leur contribution à ce processus de transformation ou d'adaptation et de mise en scène.

Durant leur présentation, les élèves sont autorisés à consulter leurs textes et notes, mais uniquement à des fins de référence. La présentation ne doit pas être lue.

Chaque présentation orale doit durer entre 12 et 15 minutes. L'enseignant ne doit pas guider l'élève ou intervenir, à moins que l'élève n'ait de réelles difficultés à continuer sa présentation. Dans de tels cas, l'enseignant peut poser une question afin d'aider l'élève. La présentation doit être enregistrée sous un format audio ou vidéo pour la révision de notation. Nous rappelons aux enseignants que le réviseur de notation a pour instruction de n'écouter que les quinze premières minutes de l'enregistrement de la présentation orale individuelle et qu'aucun point ne sera accordé pour le contenu au-delà de cette durée.

La note de l'élève est obtenue en additionnant les notes attribuées à la représentation et à la présentation orale individuelle. La note maximale pour l'évaluation interne est 40.

### Rôle de l'enseignant

L'enseignant doit s'assurer que les élèves sont libres de développer leurs propres **représentations** pour l'évaluation. Des indications générales peuvent être fournies, mais l'enseignant ne doit pas fournir de directives détaillées pour le travail destiné à l'évaluation (voir la section « Évaluation externe », où il est précisé qu'une révision détaillée du travail écrit par l'enseignant est tout aussi inappropriée).

L'enseignant ne doit ni intervenir lors de la **présentation** de l'élève ni tenter de l'organiser. Il ne doit intervenir que si l'élève panique et a du mal à poursuivre. Une telle intervention doit avoir pour objet de permettre la reprise de la présentation sans orienter l'élève.

La représentation et la présentation orale individuelle sont évaluées conjointement à l'aide de critères d'évaluation.

## Critères d'évaluation interne

### Vue d'ensemble

Il existe cinq critères d'évaluation pour la représentation et la présentation orale individuelle.

Critère A	Représentation	15 points
Critère B	Présentation de preuves montrant l'investissement de l'élève dans le processus menant à la représentation	5 points
Critère C	Présentation et usage de la langue	5 points
Critère D	Réflexion critique	5 points
Critère E	Connaissance et compréhension des caractéristiques littéraires du texte d'origine et justification de sa mise en scène	10 points
	<b>Total</b>	<b>40 points</b>

### Représentation et présentation orale individuelle

- Si le travail d'un élève évalué en interne contient des caractéristiques dont les descripteurs de niveaux ne rendent pas compte de façon adéquate (ou si des qualités associées à un niveau élevé sont associées à des défauts caractéristiques d'un niveau plus faible), les enseignants et les examinateurs sont invités à exercer leur jugement professionnel en cherchant à récompenser les aspects positifs du travail de l'élève.
- Les enseignants doivent d'abord évaluer la représentation de l'élève à l'aide des critères A et B puis sa présentation orale à l'aide des critères C, D et E. Les points obtenus sont ensuite additionnés pour donner une note sur 40.

#### Critère A : représentation

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 4	Des techniques de jeu et d'interprétation limitées sont utilisées, parfois de façon efficace et appropriée.  Cet investissement limité se traduit par une représentation manquant de conviction et laissant apparaître une compréhension limitée du texte.
5 – 8	Des techniques de jeu et d'interprétation adéquates sont utilisées, la plupart du temps de façon efficace et appropriée.  Cet investissement se traduit par une représentation laissant apparaître une certaine conviction et une compréhension adéquate du texte.

Points	Descripteurs de niveaux
9 – 12	De bonnes techniques de jeu et d'interprétation sont utilisées de façon efficace et appropriée. Cet investissement se traduit par une représentation laissant apparaître de la conviction et une certaine sensibilité, imagination ou originalité dans l'interprétation du texte.
13 – 15	D'excellentes techniques de jeu et d'interprétation sont utilisées de façon très efficace et entièrement appropriée. Cet investissement se traduit par une représentation laissant apparaître beaucoup de conviction et une réaction sensible, imaginative ou originale au texte.

### **Critère B : présentation de preuves montrant l'investissement de l'élève dans le processus menant à la représentation**

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève s'est investi de façon limitée dans le processus menant à la représentation.
2	L'élève s'est investi de façon adéquate dans le processus menant à la représentation.
3	L'élève a fait preuve d'engagement dans le processus menant à la représentation.
4	L'élève s'est beaucoup investi dans le processus menant à la représentation.
5	L'élève s'est profondément investi dans le processus menant à la représentation.

### **Critère C : présentation et usage de la langue**

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	L'élève fait une présentation mais celle-ci est mal organisée et l'usage de la langue est souvent peu clair.
2	La présentation et l'usage de la langue sont généralement adéquats en dépit de quelques erreurs ; le travail laisse apparaître une certaine structure et organisation.
3	La présentation et l'usage de la langue sont adéquats tout comme la structure et l'organisation.
4	La présentation et l'usage de la langue sont bons ; la structure et l'organisation sont claires et cohérentes.
5	La présentation et l'usage de la langue sont excellents ; la structure et l'organisation sont convaincantes, claires et cohérentes.

**Critère D : réflexion critique**

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1	La présentation laisse apparaître une réflexion critique limitée sur la performance.
2	La présentation laisse apparaître une certaine réflexion critique sur la performance.
3	La présentation laisse apparaître une réflexion critique adéquate sur la performance.
4	La présentation laisse apparaître une réflexion critique soutenue sur la performance.
5	La présentation laisse apparaître une réflexion critique soutenue et remarquable sur la performance.

**Critère E : connaissance et compréhension des caractéristiques littéraires du texte d'origine et justification de sa mise en scène**

Points	Descripteurs de niveaux
0	Le travail n'atteint pas l'un des niveaux décrits ci-dessous.
1 – 2	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension limitées des caractéristiques littéraires du texte d'origine.
3 – 4	L'élève fait preuve d'une certaine connaissance et compréhension des caractéristiques littéraires du texte d'origine mais fournit une justification limitée de sa mise en scène.
5 – 6	L'élève fait preuve d'une connaissance et d'une compréhension adéquates des caractéristiques littéraires du texte d'origine. Il fournit une justification adéquate de sa mise en scène.
7 – 8	L'élève fait preuve d'une bonne connaissance et compréhension des caractéristiques littéraires du texte d'origine. Il fournit une justification cohérente de sa mise en scène.
9 – 10	L'élève fait preuve d'une excellente connaissance et compréhension des caractéristiques littéraires du texte d'origine. Il fournit une justification cohérente et convaincante de sa mise en scène.

# Enregistrement vidéo des représentations théâtrales

## Exigences

Il est essentiel que les enregistrements sur DVD envoyés à l'examineur pour la révision de notation aient un **format** adapté et fournissent les **informations** nécessaires pour pouvoir émettre des jugements justes.

Veillez noter qu'il s'agit d'enregistrements de représentations théâtrales et non de « petits films ». Dans l'idéal, une seule caméra doit être fixée sur un trépied et elle doit enregistrer ce qui se déroule dans le champ. Certaines mises en scène peuvent nécessiter des manières de filmer différentes. Aucune coupure ne doit être effectuée entre les différentes prises mais le zoom avant ou arrière peut être employé pour attirer l'attention sur certains détails si la nature de l'action le demande. Si cela est inévitable (par exemple, afin de filmer une scène se déroulant dans un petit espace), la caméra peut effectuer un panoramique horizontal.

- **Format** : les enregistrements doivent être gravés sur un DVD multi-zones, qui doit pouvoir être lu sur un lecteur DVD mais aussi sur un ordinateur personnel.
- **Informations** : chaque élève doit être clairement identifié, et la qualité du son et de l'image doit être satisfaisante.

## Conseils pratiques

La situation diffère dans chaque établissement. Le matériel vidéo évolue par ailleurs constamment, et il est en général de moins en moins cher et de plus en plus facile à utiliser. Il n'est pas aisé d'obtenir une qualité satisfaisante, que ce soit dans une petite salle de théâtre ou une salle de classe. Cette section contient quelques suggestions d'approches ayant fait leurs preuves dans divers contextes : elles ne sont en rien exhaustives et ne sont pas forcément adaptées à toutes les situations.

### Identification des élèves

Au début de l'enregistrement, chaque interprète doit au minimum indiquer son nom, son numéro de session et les informations relatives à la session devant la caméra. S'il reste néanmoins difficile de distinguer les interprètes les uns des autres, il peut être utile d'utiliser des vêtements ou des costumes différents, un code de couleurs ou des numéros. Les besoins de l'évaluation peuvent ici entrer en contradiction avec les conditions nécessaires à une représentation de qualité dans laquelle les élèves se sentent impliqués. Les enseignants doivent donc faire preuve de jugement et d'ingéniosité.

### Son

La question du son est souvent problématique car les bâtiments des établissements scolaires ont tendance à comporter de nombreuses surfaces dures, réfléchissantes qui favorisent les échos : les sols peuvent être bruyants et les appareils électriques (par exemple, la climatisation) peuvent causer des interférences. Voici quelques idées de mesures à prendre.

- Envisager de filmer dans un autre espace dont le sol est revêtu d'une moquette, ou installer un revêtement de sol provisoire (tapis).
- Utiliser des rideaux ou tentures pour couvrir les surfaces verticales dures.

- Utiliser un microphone non intégré à la caméra, placé aussi près que possible de la scène.
- Éteindre si possible les appareils électriques.
- Essayer de choisir un moment durant lequel il n'y a pas trop de bruit dans les espaces adjacents comme les couloirs.
- S'assurer que les personnes se trouvant « derrière la caméra » ne font pas de bruit. La plupart des microphones sont omnidirectionnels et enregistrent les sons les plus proches. Ils s'adaptent également au niveau sonore général (et deviennent ainsi plus sensibles aux bruits de fond durant les parties silencieuses de la représentation).

### Image

Le problème de l'image est souvent plus simple à régler que celui du son. Les caméras vidéo actuelles donnent une image correcte même lorsque le niveau de luminosité ambiante est faible. Les contrastes très élevés leur posent cependant problème et les fonctions de mise au point automatique peuvent jouer des tours. Voici quelques mesures pratiques à envisager.

- Un trépied est essentiel. La caméra doit être placée suffisamment loin pour pouvoir filmer l'ensemble de la scène. De ce fait, le microphone intégré aura tendance à capter des sons émis à proximité plutôt que ceux de la représentation elle-même (raison pour laquelle l'utilisation d'un microphone externe est recommandée).
- L'utilisation de projecteurs de théâtre sur fond sombre produit de très forts contrastes. Envisager d'utiliser un éclairage moins contrasté (par exemple, en recourant à un éclairage diffusé pour éclairer le fond).
- Si la mise au point automatique de la caméra a tendance à hésiter entre le fond et les personnages en premier plan, il faut essayer de réduire la distance entre les deux (par exemple, en faisant reculer un peu les acteurs). De nombreuses caméras permettent d'éteindre cette fonction et d'utiliser la mise au point manuelle sur un point offrant un maximum de netteté pour l'essentiel de la scène jouée.
- Si la source de lumière est naturelle (par exemple, dans une salle de classe), il faut se méfier des fonds trop lumineux. Ceux-ci peuvent faire varier l'ouverture du diaphragme et modifier la focale rendant ainsi le premier plan (les interprètes) sombre et difficile à voir. Ce problème peut souvent être résolu en baissant les stores ou en tirant les rideaux pour supprimer les effets de contre-jour dus aux fenêtres. On peut aussi utiliser une autre partie de la salle de manière à ce que la caméra ne soit pas dirigée vers la source de lumière qui fait problème (par exemple, placer la caméra de manière à ce que la fenêtre soit derrière elle plutôt que face à elle).

# Glossaire des termes utilisés dans le cadre de l'évaluation

## Termes utilisés dans le cadre de l'évaluation et définitions

Les termes et les formules clés présentés ci-après sont utilisés dans les questions d'examen. Les élèves doivent les connaître et les comprendre dans le sens des définitions données. Bien que ces termes soient ceux qui reviennent le plus souvent dans les questions d'examen, il est possible que d'autres termes soient parfois utilisés pour amener les élèves à présenter leur argumentation d'une autre façon.

<b>Analyser</b>	Décomposer de manière à exposer les éléments essentiels ou la structure.
<b>Annoter</b>	Ajouter des notes brèves à un diagramme ou un graphique.
<b>Classer</b>	Organiser ou ranger par classes ou catégories.
<b>Commenter</b>	Formuler un jugement basé sur un énoncé ou le résultat d'un calcul donné.
<b>Comparer</b>	Exposer les similarités qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.
<b>Comparer et opposer</b>	Exposer les similarités et les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.
<b>Construire</b>	Présenter les informations de manière schématique ou logique.
<b>Dans quelle mesure...</b>	Considérer l'efficacité d'un argument ou d'un concept. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates et d'arguments solides.
<b>Décrire</b>	Exposer de façon détaillée.
<b>Déduire</b>	Parvenir à une conclusion à partir des informations fournies.
<b>Définir</b>	Donner la signification précise d'un mot, d'une expression, d'un concept ou d'une grandeur physique.
<b>Démontrer</b>	Expliciter en utilisant un raisonnement ou des preuves et en illustrant à l'aide d'exemples ou d'une application pratique.
<b>Discuter</b>	Proposer une critique équilibrée et réfléchie s'appuyant sur différents arguments, facteurs ou hypothèses. Les opinions et conclusions doivent être présentées clairement et étayées de preuves adéquates.
<b>Distinguer</b>	Clarifier les différences qui existent entre deux ou plusieurs concepts ou éléments.
<b>Évaluer</b>	Émettre un jugement en pesant les points forts et les points faibles.

<b>Examiner</b>	Aborder un argument ou un concept de façon à faire la lumière sur ses postulats et ses corrélations.
<b>Expliquer</b>	Donner un compte rendu détaillé incluant les raisons ou les causes.
<b>Explorer</b>	Adopter une démarche systématique de découverte.
<b>Identifier</b>	Fournir la bonne réponse à partir de plusieurs possibilités.
<b>Indiquer</b>	Donner un nom spécifique, une valeur ou toute autre réponse brève sans explication ni calcul.
<b>Justifier</b>	Donner des raisons ou des preuves valables pour étayer une réponse ou une conclusion.
<b>Opposer</b>	Exposer les différences qui existent entre deux ou plusieurs éléments ou situations, et se référer à ces deux ou à tous ces éléments tout du long.
<b>Présenter</b>	Exposer ou soumettre à l'observation, l'examen ou la considération.
<b>Rechercher</b>	Observer, étudier ou effectuer un examen minutieux et systématique en vue d'établir des faits et de parvenir à des conclusions nouvelles.
<b>Résumer</b>	Présenter brièvement ou donner une idée générale.
<b>Suggérer</b>	Proposer une solution, une hypothèse ou une autre réponse possible.